

# Hommes autochtones affiliés à un groupe menaçant la sécurité (GMS) par rapport à la population générale de délinquants autochtones

*Les hommes autochtones affiliés à un GMS étaient plus jeunes et présentaient un risque statique et des besoins dynamiques plus élevés que la population générale de délinquants autochtones.*

## Pourquoi nous avons effectué cette étude

Selon des recherches antérieures, les hommes délinquants affiliés à un groupe menaçant la sécurité<sup>1</sup> posent des défis opérationnels et comportementaux en établissement<sup>2</sup>. Dans la présente étude, les hommes autochtones étaient surreprésentés parmi les délinquants affiliés à un GMS sous responsabilité fédérale, représentant près de la moitié de tous les hommes en établissement affiliés à un GMS. Par conséquent, un examen des caractéristiques et du comportement des délinquants autochtones affiliés à un GMS par rapport à la population générale de délinquants autochtones a été réalisé.

## Ce que nous avons fait

Au total, 1 483 délinquants autochtones étaient affiliés à un GMS de 2013-2014 à 2018-2019; ils ont été comparés à un groupe témoin apparié<sup>3</sup> composé de délinquants autochtones non affiliés à un GMS ( $N = 1\ 483$ ) et à la population générale de délinquants autochtones ( $N = 6\ 703$ ). Près des trois quarts (73 %) des délinquants autochtones affiliés à un GMS étaient en établissement, contre 27 % sous surveillance dans la collectivité. Les données démographiques, les renseignements relatifs à la peine et à l'infraction, les caractéristiques des risques et des besoins liés aux facteurs criminogènes, les indicateurs de l'expérience en établissement et les résultats postlibératoires ont également été étudiés.

## Ce que nous avons constaté

Parmi les délinquants en établissement, une plus grande proportion d'hommes autochtones dans le groupe affilié à un GMS et dans le groupe apparié était des membres des Premières Nations que dans la population générale de délinquants autochtones (77 % contre 65 %). De plus, les hommes appartenant au groupe affilié à un GMS et au groupe témoin apparié étaient plus jeunes que la population générale de délinquants autochtones. Bien que des proportions comparables de délinquants dans les trois groupes aient commis une infraction avec violence, les hommes autochtones affiliés à un GMS étaient plus susceptibles de purger une seconde peine ou une peine subséquente (44 % contre 37 % pour la population générale et 26 % pour le groupe apparié) ou d'avoir une cote de sécurité maximale pendant la période visée par l'étude (31 % contre 13 % pour la population générale et 16 % pour le groupe apparié). Les délinquants autochtones affiliés à un GMS étaient plus susceptibles d'avoir une cote élevée quant au risque statique et aux besoins dynamiques et à l'Indice du risque criminel, et un faible potentiel de réinsertion sociale que ceux des deux autres groupes. Les délinquants autochtones affiliés à un GMS étaient les plus susceptibles d'avoir des besoins liés aux fréquentations, aux attitudes et à l'emploi/éducation.

Selon l'examen des expériences en établissement, une proportion plus élevée de délinquants autochtones affiliés à un GMS que des autres groupes ont également fait l'objet d'accusations d'infractions disciplinaires, de tests d'urine positifs ou de refus de fournir un échantillon d'urine, et d'incidents en établissement. La proportion de délinquants autochtones affiliés à un GMS ayant des antécédents de transfèrements d'un établissement était inférieure à celle de la population générale autochtone masculine.

Les comparaisons des délinquants autochtones dans la collectivité ont révélé des tendances similaires à celles de la population en établissement (les hommes affiliés à un GMS étaient plus jeunes, plus susceptibles de purger une seconde peine ou une peine subséquente, et présentaient un risque statique/des besoins dynamiques plus élevés). La majorité des délinquants autochtones affiliés à un GMS et du groupe apparié avaient obtenu une libération d'office (86 % contre 62 % pour la population générale). Les délinquants autochtones affiliés à un GMS étaient les plus susceptibles de faire l'objet d'une condition d'assignation à résidence, d'une suspension de la libération ou d'une réincarcération.

## Ce que cela signifie

Les délinquants autochtones affiliés à un GMS sont plus jeunes, présentent des risques/besoins liés aux facteurs criminogènes plus importants et sont plus susceptibles d'avoir des indicateurs de comportement en établissement que les deux groupes de comparaison. De futures recherches portant sur l'intersectionnalité de l'appartenance autochtone et de l'expérience d'affiliation à un GMS, ainsi que les facteurs de marginalisation et les antécédents sociaux pourraient nous éclairer sur les raisons pour lesquelles les hommes autochtones s'affilient et sur la meilleure façon de les aider à se désaffilier.

## Pour de plus amples renseignements

Farrell MacDonald, S., S. Cram, A. Smeth, K. Jones, S. Garrel, et D. Derkzen (en cours de révision). *Examen des différences entre les groupes menaçant la sécurité (GMS) et la population générale de délinquants* (Rapport de recherche R-465). Ottawa (Ontario) : SCC.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF ou tout autre renseignement, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également consulter la page des [Publications de recherche](#) pour obtenir une liste complète des rapports et des sommaires de recherche.

<sup>1</sup> Les GMS sont définis comme tout groupe, gang ou organisation de délinquants, structuré ou non structuré, comptant trois membres ou plus (p. ex. gangs de rue, gangs autochtones, gangs de prison, bandes de motards criminalisées, crime organisé traditionnel, gangs asiatiques, groupes militant pour la suprématie blanche, groupes subversifs, organisations terroristes et groupes haineux; SCC, 2016).

<sup>2</sup> Nafekh, M., et Y. Stys (2004). *Profil et analyse des délinquants membres d'un gang dans la population carcérale fédérale* (Rapport de recherche R-154). Ottawa (Ontario) : SCC.

<sup>3</sup> Les variables de comparaison comprenaient le groupe ethnoculturel, la région du SCC et l'âge pendant la période d'étude, la durée de la peine et le type de libération pour les cohortes dans la collectivité.